

«Benoît Bouchard s'est déshonoré en induisant les Québécois en erreur» (Garon)

Pierre APRIL

Québec (PC)

Le porte-parole de l'Opposition en matière de transport et député de Lévis, Jean Garon, a réclamé à grands cris hier la démission du ministre fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, Benoît Bouchard.

Le député péquiste de Lévis a accusé le ministre fédéral et responsable du caucus conservateur québécois à Ottawa d'avoir induit en erreur la population du Québec en promettant

dur comme fer «la main sur le cœur» que la construction de la plate-forme de forage du projet Hibernia allait profiter au Québec.

Le critique péquiste a rappelé qu'il avait été le premier, en septembre dernier, au lendemain de l'annonce du gouvernement fédéral, à prédire que «le Québec ne retirera que des miettes de ce projet de 5,2 milliards \$ auquel les Québécois contribueront pour quelque 675 millions \$.»

«En faisant miroiter aux travailleurs des chantiers maritimes québé-

cois les deux millions d'heures de travail qu'auraient apportés les modules accordés en douce à la Marystown Shipyard de Terre-Neuve, a déclaré M. Garon, le ministre Bouchard s'est définitivement déshonoré; ce même ministre qui, il n'y a pas si longtemps, nous expliquait, la main sur le cœur, qu'il demeurerait à Ottawa malgré l'échec du Lac Meech pour mieux défendre les intérêts du Québec.»

L'accord secret

M. Garon faisait allusion à des informations publiées dimanche dans un quotidien montréalais voulant qu'un «accord secret» garantissait à Terre-Neuve la construction des parties de la plate-forme géante qui devaient faire l'objet d'appels d'offres réservés aux seuls chantiers maritimes canadiens.

«M. Bouchard a également induit les Québécois en erreur, a ajouté M. Garon, en affirmant à plusieurs reprises que trois des super-modules de la plate-forme Hibernia dépassaient par leur complexité le niveau de compétence et la capacité technique de nos chantiers maritimes.»

Pour le député de Lévis, où sont situés les chantiers maritimes de la MIL Davie, le ministre Bouchard s'est fait le complice «de politiques extrêmement discriminatoires à l'endroit du Québec.»

«Je demande à Benoît Bouchard, a poursuivi M. Garon, plutôt que d'agir comme Québécois de service, de démissionner comme ministre et comme leader des députés conservateurs.»

«Car il est inadmissible qu'un homme qui devrait, de par ses fonctions, se faire le principal défenseur des intérêts du Québec à Ottawa, puisse induire de cette manière les Québécois en erreur sur un sujet aussi important que l'avenir de nos chantiers maritimes et de ceux qui y travaillent.»



Jean Garon

Appel aux sénateurs

M. Garon a finalement demandé aux sénateurs canadiens, «qui font preuve d'une nouvelle indépendance» face aux Communes dans leur opposition systématique et bruyante contre la taxe fédérale sur les produits et services, de tenir un débat objectif sur le projet de Loi C-44 concernant le financement d'Hibernia.

Il leur a aussi suggéré de le bloquer si des garanties ne sont pas données aux chantiers maritimes canadiens.

Les seuls députés fédéraux à s'opposer au projet de Loi C-44 et à présenter un amendement réclamant que les contrats soient réservés aux chantiers maritimes canadiens ont été les neuf représentants du Bloc québécois dirigés par M. Lucien Bouchard, et la députée conservatrice de Louis-Hébert, Mme Suzanne Duplessis.

Celle-ci a d'ailleurs subi les foudres de ses collègues pour avoir adopté cette position et elle a été menacée de se faire retirer son poste de secrétaire parlementaire des Sciences.

Louis Plamondon demande à Ottawa de s'excuser

... 20 ans après la Crise d'octobre

Manon CORNELIER Ottawa (PC)

Vingt ans après la Crise d'octobre, le député de Richelieu et membre du Bloc québécois, Louis Plamondon, a demandé hier au gouvernement fédéral de s'excuser auprès des 450 Québécois emprisonnés en 1970 à la suite de la proclamation de la loi sur les mesures de guerre.

M. Plamondon a ajouté qu'une compensation financière devrait être versée à ces personnes et que des excuses devraient aussi être faites à tous les Québécois.

Rejet

En Chambre, le premier ministre Mulroney a immédiatement rejeté la proposition de son ancien député, rappelant que son gouvernement avait fait beaucoup mieux en remplaçant, il y a 18 mois, la loi sur les mesures de guerre par une loi sur la sécurité publique.

Le gouvernement de M. Trudeau avait invoqué la loi sur les mesures de guerre en octobre 1970 à la suite de l'enlèvement de l'attaché commercial britannique James Cross et du ministre du Travail dans le cabinet Bourassa, M. Pierre Laporte. Ce dernier était trouvé assassiné peu de temps après.

Cette loi permettait aux forces policières d'arrêter qui elles voulaient sans mandat. Environ 450 personnes ont ainsi été incarcérées. La nouvelle loi limite les pouvoirs spéciaux du gouvernement et rend plus difficile le retrait unilatéral des droits fondamentaux des citoyens.

Ceci n'a pas convaincu M. Plamondon. Si le gouvernement refuse de s'excuser et de verser des indem-

nités, cela démontrera qu'il y a deux poids deux mesures dans ce pays, a-t-il soutenu à sa sortie des Communes.

M. Plamondon a pris en exemple l'accord intervenu en 1988 entre le gouvernement et les citoyens canadiens d'origine japonaise. Ces derniers ont obtenu, après une longue bataille qui a duré quatre ans, des excuses et 291 millions \$ pour les dédommager à la suite de la détention et de la confiscation de tous les biens de 22 000 d'entre eux au cours de la deuxième Guerre mondiale.

M. Plamondon admet que la situation des Québécois est différente de celle des Nippo-canadiens, mais il croit que le gouvernement doit admettre ses erreurs et montrer sa bonne volonté. «Les biens des gens n'ont pas été confisqués mais il y a des personnes qui ont été poussées à la faillite. Il y en a qui ont perdu leur réputation, leur emploi, qui ont été presque ruinées», a-t-il expliqué.

Les libéraux

Chez les libéraux, on était visiblement mal à l'aise. Le député de Notre-Dame-de-Grâce Warren Allmand a pour sa part indiqué qu'il s'opposait à toute compensation et rejetait catégoriquement la suggestion de faire des excuses à l'ensemble des Québécois. Il est plus ouvert à l'idée de faire des excuses au groupe de 450 personnes arrêtées.

M. Plamondon, lui, n'entend pas s'en tenir à sa question posée hier. Il a promis de revenir à la charge. Il a invité les citoyens touchés à écrire au gouvernement et à réclamer une indemnité.



À l'ouverture de la conférence des ministres du Commonwealth responsables de la situation de la femme, le premier ministre Brian Mulroney a livré un discours chaudement applaudi.

Le Québec boycotte une conférence du Commonwealth

Ottawa (PC)

Le Québec a décidé de boycotter l'ouverture de la conférence des ministres du Commonwealth responsables de la situation de la femme.

«On a jugé préférable de s'abstenir dans le contexte de l'après-Meech», a confirmé Mme Luce Ranger-Poisson, l'attachée de presse de la ministre déléguée à la Condition féminine du Québec, Mme Violette Trépanier.

Mme Ranger-Poisson a précisé que le Québec n'avait pas de siège au sein de la délégation canadienne officielle mais avait été invité à la cérémonie d'ouverture de la conférence de quatre jours. Le Québec a jugé bon, toutefois, de s'abstenir de toute conférence qui s'inscrivait dans un contexte fédéral-provincial.

La ministre fédérale déléguée à la Condition féminine, Mme Mary Collins, a délégué la ministre à la condition féminine du Yukon, Mme Margaret Joe, pour représenter les provinces au sein de la délégation canadienne.

Des fonctionnaires du bureau de Mme Trépanier avaient participé à une conférence des premiers ministres provinciaux de la condition féminine à Lac Louise, en Alberta, à la fin du mois de mai. Or, les règles du jeu ont maintenant changé, a laissé entendre Mme Luce Ranger-Poisson.

Ni la ministre ni aucun délégué

À la suite de l'échec de l'accord constitutionnel en juin dernier, le Québec a indiqué qu'il boycotterait systématiquement toute conférence fédérale-provinciale et qu'il ne négocierait plus dorénavant qu'en tête-à-tête avec le gouvernement fédéral.

Ainsi, non seulement la ministre Violette Trépanier ne sera pas présente à cette réunion, mais elle n'a déposé aucun délégué pour la remplacer.

Au bureau de la ministre fédérale déléguée à la condition féminine, on

minimise cet incident, tandis que le bureau du premier ministre s'est abstenu de tout commentaire.

Selon un responsable du bureau de Mme Collins, M. Charles Chénard, le Québec ne peut pas techniquement boycotter une conférence où il n'a pas été invité à faire partie de la délégation canadienne.

À l'ouverture de la conférence du Commonwealth, dans un discours chaudement applaudi, le premier ministre Brian Mulroney a livré un constat plutôt triste de la situation de la femme dans le monde.

Ainsi, il a rappelé que les femmes composent la moitié de la population mondiale mais fournissent à elles seules, les deux tiers des heures de travail. En outre, elles produisent la moitié de la nourriture du globe, mais ne reçoivent qu'un dixième des salaires et ne possèdent qu'un pour cent des biens.

M. Mulroney a exhorté les 46 pays membres du Commonwealth réunis à Ottawa de concorder leurs efforts pour écartier les barrières économiques et sociales à l'égalité des femmes.

Deux solutions

«Il faut bâtir des sociétés où le sexe ne sera plus qu'une distinction biologique et cessera d'être un critère de statut social, a-t-il déclaré. Il faut bâtir des sociétés où la contribution des femmes sera reconnue, respectée et récompensée à sa juste valeur.»

M. Mulroney a proposé deux solutions «au cycle sans fin de la pauvreté et du sous-développement» des femmes: des politiques vigoureuses et des programmes d'aide au développement qui tiennent compte de l'expérience et du potentiel des femmes.

Mais plus important encore, a-t-il ajouté, la clé à l'égalité des sexes doit reposer sur le changement des attitudes de la société en général.

À ce titre, il a rappelé que selon un récent sondage, le Canadien moyen était prêt à consacrer dix minutes de plus qu'aujourd'hui aux tâches domestiques.

Le juge accorde un ajournement jusqu'à vendredi

Toronto (PC)

Il faudra attendre au moins jusqu'à vendredi avant d'assister à la bagarre juridique entourant la nomination de huit nouveaux sénateurs par le premier ministre Brian Mulroney.

Le juge Nicholson McRae, de la Cour de l'Ontario, a refusé d'entendre immédiatement la cause, hier, se rendant aux arguments du procureur du gouvernement qui demandait un ajournement jusqu'à vendredi, afin d'étoffer sa preuve.

Pendant ce temps, le Sénat reprenait ses travaux comme si de rien n'était, hier à 14 heures, le juge ayant aussi refusé d'accorder une injonction qui aurait empêché les nouveaux sénateurs de participer aux votes de la Chambre haute tant que le tribunal

ne se serait pas prononcé sur leur légitimité.

Le juge McRae a décidé d'ajourner jusqu'à vendredi, acceptant les arguments de l'avocat du gouvernement, Me Ted Thompson, qui estimait que son confrère Sexton n'avait pas avisé assez tôt les intervenants dans ce dossier «extrêmement complexe» et qu'il devait bénéficier de plus de temps pour préparer sa preuve.

En ajournant ainsi la cause, le juge en a profité pour la jumeler avec celle de T. Sher Singh, un citoyen de Guelph, en Ontario, qui conteste la nomination de l'ex-premier ministre de Nouvelle-Ecosse, John Buchanan. Le nouveau sénateur fait l'objet d'une enquête de la GRC relativement à des allégations de corruption au sein de son ancien gouvernement.

Les Portes PREMDOR

LA MAGIE DU BÉLIER

enrichit votre maison



Venez voir les portes coloniales PREMDOR dans tous les centres de rénovation participants et courez la chance de vous enrichir tout en embellissant votre maison.

Les portes coloniales PREMDOR vous offrent un choix de modèles à deux, quatre et six panneaux.

Finir les portes coloniales PREMDOR, c'est comme de la magie. Vous pourrez les peindre ou les teindre sans aucune difficulté. Ça se fait en un tour de main!

Participez au tirage*
"La magie du BÉLIER"

* Détails chez les marchands participants

** Le concours se tiendra du 20 septembre au 14 novembre 1990. Il sera distribué 5 bons d'achats de 1 000 \$, 5 bons d'achats de 500 \$ et 25 bons d'achats de 100 \$. Le tirage aura lieu le vendredi 30 novembre 1990. Les règlements sont disponibles chez votre marchand participant.

Gaston Côté inc. • Centre de Réno. Dubreuil inc. Lumberland

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

Où va le Québec?

Roch BILODEAU

Une question qui devient incontournable maintenant que la Commission Bélanger-Campeau a débuté ses travaux. Car cette Commission est censée nous aider à trouver la réponse. A quoi doit-on s'attendre?

A beaucoup, si on se souvient de la remarquable ouverture d'esprit manifestée par le premier ministre Bourassa dans son discours sur l'échec de Meech, et de la belle unanimité parlementaire sur la nécessité d'explorer toutes les possibilités.

A peu, si on considère ce qui a suivi.

Question de délais, d'abord. Il fallait au plus tôt tirer une ligne après la faillite constitutionnelle. Quatre mois plus tard, après d'interminables tergiversations, l'impact ne peut plus être le même; avant de naître, la Commission était affaiblie. Question de choix, ensuite. La Commission ressemble à tout ce qu'on connaît déjà. De la double présidence jusqu'au 35e membre, les positions sont presque toutes parfaitement prévisibles: souverainistes versus fédéralistes, dont la majorité sont des élus liés par la ligne de leur formation.

Mais, il y a surtout le discours des chefs politiques.

M. Bourassa a déjà déterminé l'avenue qu'il privilégie: Parlement commun, monnaie commune, politique fiscale commune, etc. Quant à M. Parizeau, non seulement s'en tient-il au credo souverainiste classique, mais voilà qu'il évoquait, il y a quelques jours, l'urgence de tenir un référendum dans les plus courts délais.

Bref, les deux seuls partis crédibles du Québec ont déjà leurs idées bien arrêtées sur la suite de notre Histoire.

Alors, à quoi servira la Commission?

D'accord, le débat sera non partisan dans la mesure où il ne sera pas lié directement à une élection ou un référendum. Mais c'est tout. Car on voit d'ici comment nos politiciens vont tenter d'orienter les travaux de la Commission; et quel sort ils réserveront à son rapport, ou plutôt à ses rapports.

Et c'est le contraire dont nous avons besoin.

Nous avons besoin de connaître tout ce qui peut nous aider à faire un choix éclairé; de savoir quelle sorte de nouveau contrat social nous convient le mieux au tournant du XXe siècle.

Si les changements doivent être radicaux, il faut les envisager dans toute leur envergure; sans donner le dernier mot aux autres, comme le fait pourtant M. Bourassa en insistant au préalable sur les «mises en commun» avec le Canada. Et si nous devons, par nécessité, maintenir ou créer des liens importants avec des partenaires, il faut l'envisager rationnellement; sans céder aux émotions post-Meech que les souverainistes professionnels veulent exploiter.

Naïveté? Peut-être...

Mais espérons tout de même que c'est le premier défi que se donnent les présidents de la Commission. Car seules la clarté et la force de leurs travaux peuvent nous libérer des scénarios dans lesquels nos politiciens veulent nous enfermer.

POINT DE VUE

L'Allemagne réunifiée sera-t-elle unie?

NDLR: L'auteur est professeur de français et d'allemand au CEGEP de Drummondville

Le 9 novembre 1989 tombait le mur de Berlin, symbole par excellence de la Guerre froide. Dès le 13 février suivant, les quatre puissances occupantes de l'Allemagne décidaient, avec les deux Allemands, de mettre fin à l'occupation militaire du Reich vaincu. Le 12 septembre, les accords définitifs étaient signés, garantissant à la Pologne (dont Berlin n'est plus qu'à une centaine de kilomètres) ses frontières de facto. Depuis le 3 octobre, l'Allemagne n'est plus officiellement occupée, mais à nouveau unie.

Tout est allé très vite

Tout est allé très vite. Une période de transition pour le moins inconfortable se prépare. Ainsi, l'Armée rouge qui, dans l'ex-RDA, constituait les forces d'occupation les plus importantes au monde, aurait vu avec désarroi cette masse désœuvrée (et aussi démoralisée) revenir dans la République: les soldats - pour qui la tentation est grande de vendre leurs uniformes à des occidentaux qui les collectionnent comme des bouts de Mur - n'y trouveraient pas d'emplois, de logements décentes. C'est Bonn qui, jusqu'en 1994, va payer pour cette «reconversion»: coût du stationnement dans les bases de l'Allemagne unie (on verra donc le paradoxe de troupes soviétiques en territoire de l'OTAN!), construction de logements en Union soviétique, participation à divers programmes sociaux de réhabilitation des militaires. Coût total: 12 milliards de marks (presque 9 milliards de dollars!) Rien de nouveau, en fait, pour la RFA qui, pendant 40 ans, a payé - fait générale-

ment ignoré du «contribuable» occupant - pour le stationnement des troupes canadiennes, françaises, britanniques et françaises. Et même belges!

Immenses problèmes à Berlin

A Berlin, qui a toujours été le symbole de la Guerre froide, d'immenses problèmes se posent. En retrouvant l'essentiel de son territoire de 1920, la ville-Land réunifiée devra intégrer des systèmes ayant évolué en vase clos. Ainsi, on sait que tout le réseau de transport ferroviaire et fluvial (l'ancienne capitale du Reich étant une véritable Venise) appartenait à l'Est qui envoyait ses convois avec leurs employés, à l'Ouest. Seul le système d'autobus occidental était à part. Pour le moment, sur le même circuit, un chauffeur de l'Ouest gagne trois fois plus qu'à l'Est. Peut-il en être ainsi jusqu'à la fusion des deux organismes de transport en 1992? Les principales voies de communication routières ont été rétablies. Mais des détails aussi banals que les feux et panneaux pas encore harmonisés font que, par endroits, la circulation est cahotique. Une honte pour Berlin-Ouest, l'une des grandes villes occidentales où la circulation est la plus fluide. Les liaisons téléphoniques et électriques ne sont pas dans un meilleur état: les réseaux vétustes et insuffisants sont complètement à refaire à Berlin-Est, même si, depuis l'ouverture» due au chancelier Brandt, celle-ci approvisionnait largement la partie occidentale en courant électrique.

Dès le 3 octobre, ce sont les lois de la RFA qui sont adoptées partout. Or, les quelques 200 juges de Berlin ne connaissent rien à la législation fédérale et, de toutes façons, ils ne sont pas en assez grand nombre (leurs

collègues sont 5 fois plus nombreux à l'Ouest). Le cas le plus typique est celui de l'avortement: réprimé en RFA, libre en RDA. Les accords signés entre les deux gouvernements allemands prévoient une période de transition: les Allemands de l'Ouest pourront venir se faire avorter impunément sur l'ancien territoire de la RDA, pendant quelques années. Mais le feront-elles quand on sait l'état de déplorabilité de l'hygiène dans tous les hôpitaux de l'Est? Pour ce qui est de l'alcool au volant, la RDA était, elle aussi, beaucoup plus libérale...

L'intégration des polices pose un autre problème redoutable. D'abord, en dépit des promesses concernant la liquidation complète de l'ancienne STASI, tout policier de l'Est ne serait-il pas, longtemps, soupçonné d'avoir fait partie de ce corps secret qui s'est révélé le plus efficace de tous les pays de l'Est (sauf peut-être, la Roumanie)? Et puis, il y a 5 fois plus d'officiers à l'Ouest qu'à l'Est, l'avancement étant le seul moyen de compenser pour la pauvreté du traitement. Dans ce personnel, il va falloir trier, douloureusement. Et le protocole de réunification donne une indéniable préséance à l'État le plus riche, la RFA, puisque c'est lui qui, monétairement, paiera pour la réunification. Même chose pour la fonction publique: celle de Berlin-Est s'élève à quelque 220 000 personnes. Pendant 2 mois, jusqu'à l'élection du premier parlement berlinois, les deux administrations fonctionneront (?) parallèlement. Après, il faudra trancher. Le coût social pour l'Est pourrait être énorme.

Sur le plan militaire, le statut occupé de Berlin disparaît le 3 octobre: 4 000 règlements divers, négociés par les 4 puissances occupantes, tombent



TRIBUNE LIBRE

Abolir le Sénat

Puisqu'il faut écrire pour être compris, aussi bien le dire sans ambages et tout de suite: les navrantes turpitudes et pitreries du sénateur Jacques Hébert et complices sont à nous décourager à jamais de la chose publique.

Il est donc vrai, qu'au Canada du moins, le ridicule ne tue pas. Autrement le sénateur Hébert serait mort depuis belle lurette, particulièrement depuis un certain jeune qui avait déjà laissé entrevoir des failles inquiétantes dans un esprit pourtant plus prometteur dans sa jeunesse. Au contraire du bon vin qui mûrit avec l'âge, le jugement de cet homme public s'est terriblement gâté en vieillissant. La fatuité et la recherche du «front page» ont fatalement conduit ce politicien à courbettes à des comportements éhontés et grotesques.

Je remercie la Providence d'avoir

permis qu'aucun premier ministre du pays ne m'ait nommé sénateur. J'aurais trop honte aujourd'hui de porter un titre qui était pourtant destiné à une dignité certaine, sinon à une certaine grandeur. Il faut se demander ce que font dans cette galère des noms aussi dignes de confiance que les Arthur Tremblay, Solange Chapat-Roland, Claude Castonguay et Lavoie-Roux.

Oui, vraiment, la preuve est faite et de façon dérisoirement éclatante, que ce cénacle, irrémédiablement terni dans sa réputation, doit être aboli sans aucun remords ni regrets, le plus tôt possible. Nous serons au moins redevables au sénateur Hébert de sa disparition, et du Sénat et de lui-même.

Gaston Therriault
Sherbrooke



Le sénateur Jacques Hébert

Hydro-Sherbrooke et les démunis

M. Jean-Paul Pelletier,
maire de Sherbrooke
et tous les conseillers municipaux

Le Service Budgétaire Populaire de l'Estrie vient appuyer les démarches entreprises par l'ACEF et l'Aide Juridique dans le dossier de l'Hydro-Sherbrooke.

Nos revendications face à la nouvelle politique de recouvrement de l'Hydro-Sherbrooke sont les suivantes:

— une routine de recouvrement de 90 jours plutôt que 43;

— une information sur la facture des dépenses d'électricité de la dernière année;

— l'instauration du mode de paiements à versements égaux dans les plus brefs délais;

— la fin des coupures d'électricité en hiver.

Nous aimerions soulever un point important de la page 8 de la Politique de recouvrement d'Hydro-Sherbrooke où il est fait mention du «support des groupes d'aide aux démunis afin de réduire le nombre d'interruption de services». L'Hydro-Sherbrooke

compte sur le fait que des organismes de secours aux démunis viendront en aide à ceux et celles qui auront à subir des coupures.

Ne serait-il pas préférable d'établir des politiques de recouvrement équitables pour tous et ainsi éviter des coupures plutôt que de compter sur les organismes de dépannage?

Nous espérons que vous tiendrez compte de ces considérations et de nos demandes.

Diane Ross
Service Budgétaire Populaire
Sherbrooke



Manifestation de joie, mardi dernier, lors de la réunification officielle de l'Allemagne

tout d'un coup. Entre autres, le statut démilitarisé disparaît. Or, on sait que l'absence de service militaire à Berlin y a attiré une proportion très élevée de la jeunesse ouest-allemande, souvent la plus contestataire, faisant de la ville l'un des foyers les plus fiévreux en Occident. A partir de 1992, tous les jeunes seront à nouveau enrôlés. La ville perdra un de ses plus précieux privilèges.

La transition politique

A Bonn, la situation ne sera pas moins cocasse. Les quelques 144 députés de l'Assemblée du Peuple - qui ont toujours siégé à Pankow, un faubourg de Berlin - viendront exercer leur droit démocratique à Bonn, la capitale «provisoire». On devra non seulement leur faire physiquement la

place voulue dans un édifice qui n'a pas été construit pour les héberger, ils devront fonctionner selon les procédures de la RFA, avec certains privilèges parlementaires accordés aux chefs de partis et de (l'ancien) gouvernement de l'Est. Mais, avec la réinstallation des anciens Länder qu'avait fait disparaître la RDA, leur représentation correspondra à des découpages électoraux non conformes aux élections. Les députés occidentaux, eux, devront s'habituer à voir arriver 50 % de femmes, une proportion nulle part atteinte dans les démocraties occidentales.

Bien que la plupart des députés de la RDA aient été élus sous la bannière de partis-frères de la RFA, il est à prévoir que, jusqu'au 2 décembre, le Bundestag de Bonn continuera de

dresser une barrière entre les députés de l'Est et de l'Ouest. Ne serait-ce qu'au niveau des émoluments: même le supplément de 9 000 marks (6 570\$) ne suffira pas à compenser les coûts très élevés du séjour à Bonn: 100 mark (73\$) seulement pour la chambre et le déjeuner à l'hôtel!

Après les élections de décembre, de redoutables décisions attendent les nouveaux élus. D'abord, Berlin doit-elle redevenir le siège du gouvernement de l'Allemagne unifiée? Si, comme on doit s'y attendre, la réponse est oui, on voit d'ici le bouleversement pour la RFA, même si elle a toujours prétendu aménager son «village fédéral» (comme on se plaisait à s'en moquer) en fonction d'un statut provisoire.

Il y a surtout certaines lois sociales que les élus de l'Est voudront conserver et dont ils voudront faire bénéficier tous leurs compatriotes: pas seulement sur l'avortement, mais aussi sur les pouponnières (systématiquement organisées pour tous les enfants dans tous les pays de l'Est) et bien d'autres. On regrettera sûrement l'échec du socialisme pour ses meilleurs principes sociaux.

Pour longtemps - la chose ne se fera ni le 3 octobre, ni le 2 décembre - les députés du Bundestag auront beaucoup de difficultés à vraiment parler au nom de 80 millions de personnes. Certains continueront à défendre avec acharnement les intérêts de seulement 16 millions de leurs compatriotes. Les plus mal pris.

Inconfortable, la transition? Il n'est pas sûr que l'euphorie sera la même que le 9 novembre dernier, quand le Mur est tombé et qu'on ne pouvait vraiment saisir ce qui se passait. Et s'il y avait quelques regrets, quelques accrochages?

Joseph A. SOLTÉSZ

Santé

Etudes contradictoires sur le problème d'incontinence chez les personnes âgées

Montréal (PC)

Faut-il croire une étude française indiquant qu'une personne âgée sur deux a des problèmes plus ou moins graves, plus ou moins constants, d'incontinence urinaire, et que la chose est plus sérieuse pour une personne sur cinq? Ou s'il faut plutôt croire une étude québécoise plaçant ce problème en bas de la liste des préoccupations d'une clientèle fréquentant un service gériatrique.

L'étude française tentait de cerner ce problème spécifique, parmi une population qui bénéficie d'un mini-

num de soins à domicile, soit la visite d'une aide ménagère quelques heures par semaine. Il est possible que cette approche ait fait sortir de l'ombre une situation dont on ne parle pas, un sujet honteux qu'on ne discute ni avec sa famille ni avec son médecin. On n'utilise même pas la couche pour adulte, on se contente de moyens de fortune. Cela crée des problèmes d'hygiène, la qualité de vie s'en ressent, on ne sort plus. Au bout du compte, on peut croire que l'institution est la seule solution.

Et pourtant il existe des solutions, des exercices pour stimuler les mus-

cles paresseux, des modifications à faire dans le style de vie. La Grande Bretagne a des conseillers en incontinence; ici il arrive que des infirmières donnent des conférences sur le sujet, que des médecins donnent des conseils utiles. Mais il ne semble pas se faire d'effort systématique.

Voilà un autre domaine où l'approche multidisciplinaire aurait des chances de succès, a souligné l'équipe de Mulhouse, en France, en faisant part de son étude au congrès international francophone de gérontologie, qui s'est terminé hier au Palais des congrès de Montréal.

Ce congrès, qui s'était tenu jusqu'ici en France et en Belgique, retournera en France en 1994.

Moins d'hommes d'âge mur optent pour la vasectomie

La clientèle a rajeuni depuis 20 ans

Ottawa (PC)

La qualité du sperme de certains hommes est responsable du fait qu'ils peuvent féconder un ovule jusqu'à un âge avancé. D'aucuns continuent de voir en la vasectomie la solution susceptible de leur éviter de courir un tel risque.

Urologue au centre hospitalier régional de l'Outaouais, le Dr Marc St-Pierre pratique régulièrement cette intervention qui consiste à effectuer la résection des canaux déférents, empêchant ainsi la progression des spermatozoïdes.

Peu d'hommes de 55 ans et plus font appel à ses services mais, parfois, «certains hommes mûrs ont marié des femmes plus jeunes et veulent éviter la conception».

Clientèle différente

Depuis 20 ans, la clientèle a bien changé, poursuit-il. Aujourd'hui, les hommes qui optent pour la vasectomie sont âgés d'une trentaine d'années alors qu'auparavant, ils étaient plus vieux et pères de deux enfants ou plus.

«Ironiquement, aujourd'hui, ils sont plus jeunes mais ils risquent plus de divorcer et de frapper de nouveau à ma porte, un jour.»

La vasovasectomie, l'opération inverse, est en effet pratiquée plus souvent qu'il y a 20 ans, dit le médecin, et là encore, l'âge des patients a diminué.

Il ajoute qu'il est «important que l'intervention ne soit pas pratiquée le même jour que la demande parce qu'il arrive que certains changent d'idée».

Une quinzaine de minutes seulement sont nécessaires au médecin pour pratiquer cette intervention mineure au s'effectue d'ordinaire sous anesthésie locale, bien que certains patients, apeurés, souhaitent avoir recours à l'anesthésie générale.

«Il y en a qui ont très peur. A ce moment-là, il importe de les informer, de les mettre en confiance et de maintenir un bon dialogue. L'opération se pratique de préférence le vendredi, de façon à ce que l'homme puisse bénéficier d'un repos pendant la fin de semaine, surtout que l'application de glace est nécessaire la première journée après l'intervention.

Gauchers en minorité même avant de naître

New York (AP)

Les gauchers sont en minorité même avant leur naissance, révèle une étude sur les foetus qui sucent leur pouce.

Les médecins ont découvert grâce à des examens aux ultrasons que seuls 12 sur 224 foetus préféraient sucer leur pouce gauche. Les 212 autres suçaient le droit.

La position du foetus dans le ventre de sa mère ne change rien à cette habitude et les foetus qui ont choisi leur pouce gauche s'y tiennent tout au long de la grossesse, ont expliqué les scientifiques de l'Université royale de Belfast (Ulster) dans une lettre au magazine scientifique britannique «Nature».

Les résultats montrent que ce sont davantage les gènes que le stress au cours de la grossesse qui déterminent quel pouce choisira le bébé. Mais l'étude n'exclut pas que le stress joue un rôle dans le fait qu'un individu soit gaucher.

Selon la théorie du stress, une personne est en règle générale programmée génétiquement pour être droitier-

re mais des problèmes comme un accouchement difficile, une sous-alimentation ou une césarienne peuvent affecter le système nerveux et donner un gaucher, a déclaré le psychologue Stanley Coren.

La probabilité d'être gaucher est multipliée par deux lorsqu'un enfant doit subir une naissance ou une grossesse difficiles, ajoute-t-il. Certains enfants, toutefois, sont programmés génétiquement pour être gauchers.

La préférence pour la main droite laisse penser que les humains sont généralement programmés pour être droitiers. Mais si 15 pour cent des enfants de moins de 10 ans sont gauchers, seuls cinq pour cent des foetus le sont.

«D'où viennent les 10 pour cent?» s'interroge Stanley Coren. Il est possible que certains foetus droitiers deviennent gauchers à cause d'un stress pendant la grossesse ou à la naissance.

Près de 10 pour cent de la population est gauchère.

Trois verres de lait par jour pour lutter contre l'ostéoporose

L'érosion du tissu osseux frappe en particulier les femmes de 55 ans et plus

Boston (AFP)

Les femmes âgées de plus de 55 ans peuvent lutter contre l'ostéoporose en consommant tous les jours une quantité de calcium équivalente à celle contenue dans trois verres de lait, indique une étude publiée dans le New England Journal of Medicine.

L'érosion lente et régulière du tissu osseux de la colonne vertébrale, des hanches et des poignets, fréquemment constatée chez les femmes ménopausées, s'arrête complètement chez celles qui ont fortement augmenté leur consommation quotidienne de calcium

après la ménopause, en la portant à 800 milligrammes, selon cette étude.

Quinze à 20 millions d'Américains souffrent d'ostéoporose. La maladie frappe en particulier les femmes après la ménopause, lorsque leur organisme fabrique moins d'oestrogène, en général aux environs de la cinquantaine.

Augmenter la consommation de calcium n'entraîne aucun changement pendant les cinq années suivant la ménopause. Mais vers 55 ans, la consommation quotidienne d'une quantité suffisante de calcium met complètement fin à l'ostéoporose, selon l'étude publiée dans le New England Jour-

nal of Medicine.

Selon des chiffres officiels, la consommation moyenne de calcium des femmes de plus de 44 ans est de 475 milligrammes. Consommer davantage de calcium est utile si la consommation quotidienne est faible, inférieure à 400 milligrammes.

Dans le cadre de l'étude réalisée par des chercheurs de l'université Tufts, des doses quotidiennes de 500 milligrammes de calcium ont été administrées à 301 femmes consommant peu de calcium.

Les produits laitiers sont une source essentielle de calcium, un litre de lait en contenant plus de 1200 milligrammes.

LA GRANDE PLACE DES BOIS-FRANCS

120 COMMERCES ET SERVICES

MAINTENANT

OUVERT



SEARS

HÉRITAGE

K'MART

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

LE PLUS GRAND CENTRE D'ACHATS DES BOIS-FRANCS

EN BREF

Test sanguin pour détecter le cancer

Denver, Colorado (AFP) — Un chercheur de l'Université du Colorado a mis au point un test sanguin simple et bon marché qui permet apparemment de détecter n'importe quel type de cancer avant l'apparition de symptômes de cette maladie.

Le test, appliqué à 128 échantillons de sang dans le cadre d'une étude préliminaire, s'est globalement révélé efficace, a indiqué Stuart Gordon, un biochimiste du centre du cancer de l'Université du Colorado, cité par la revue médicale Cancer Research. L'analyse a mis en évidence la présence d'une protéine qui semble exister à des niveaux élevés dans le sang uniquement lorsque des cellules normales deviennent malignes.

Le test a été efficace à cent pour cent pour déceler un cancer à ses débuts, son taux d'efficacité est tombé à 76 pour cent pour les cancers à un stade avancé.

Les essais en clinique du test doi-

vent débuter dans trois ou quatre mois, a indiqué M. Gordon.

Opération cholestérol

Washington (AFP) — Une intervention chirurgicale sur les intestins de cardiaques pour diminuer leur taux de cholestérol réduit considérablement les risques de crise cardiaque, affirme une étude publiée par le docteur Henry Buchwald de l'Université du Minnesota.

«Cette intervention devrait être considérée comme un traitement possible pour les personnes qui souffrent d'un taux de cholestérol élevé et qui ne peuvent le réduire uniquement par un régime alimentaire adéquat», explique le Dr Buchwald.

L'étude a montré que l'opération rallonge l'espérance de vie des personnes dont le cœur est en bon état malgré des attaques antérieures. En effet, 24 pour cent des personnes opérées sont décédées dans les dix années qui ont suivi l'intervention, contre 39 pour cent pour les personnes qui ont seulement respecté une diète anti-cholestérol.

Vivre

À la recherche de fonds pour prévenir le suicide chez les jeunes

Andrée ALLARD Sherbrooke

«S'il nous arrivait un jour d'apprendre qu'un jeune est perdu en forêt, personne ne pourrait nous empêcher d'agir pour le retrouver. On interviendrait parce que sa vie est menacée et que la vie n'a pas de prix».

Directeur général de la Fondation J.E.V.I., organisme de prévention du suicide chez les jeunes, Claude Thibault veut ainsi faire comprendre la nécessité d'intervenir auprès de cette population à risque afin de prévenir les tentatives de suicide et les suicides.

En 1989, 39 décès chez les jeunes de 10 à 29 ans ayant pour cause le suicide ont été signalés en Estrie, com-

parativement à 55 cas en 1988. Le nombre de tentatives de suicide a également diminué.

À l'échelle du Québec, on observe une diminution du nombre de décès reliés au suicide chez les jeunes: 340 cas en 1988 et 293 cas en 1989. Entre 1984 et 1988, le nombre d'hospitalisations après des tentatives de suicide a diminué de plus de 50 p.c.

«On tente depuis sept ans, de façon acharnée, à lever le voile sur le problème du suicide», a déclaré hier en conférence de presse le directeur général de la Fondation J.E.V.I. «Notre préoccupation est de travailler avec la base. La prévention du suicide se fait en concertation avec les médias, les jeunes, les parents, les écoles et les organismes d'aide».



La Fondation J.E.V.I. est en pleine campagne de financement. Dans l'ordre habituel: Claude Thibault, directeur général, et Luc Mathieu, président.

Financement

Subventionnée en grande majorité par les fonds publics, la Fondation J.E.V.I. tient actuellement une campagne de financement dont les activités se poursuivront jusqu'en décembre prochain. «Le financement, c'est toujours difficile. Nous le faisons de façon pressante parce que le service va se développer dans la mesure où la population sera présente pour aider les jeunes», poursuit Claude Thibault.

Plus de 1000 tirelles occuperont les comptoirs des succursales des Caisses Desjardins jusqu'au 15 octobre. L'opération-Tirelire aura lieu par la suite dans les restaurants McDonald.

J.E.V.I. offre par ailleurs un tirage de 67 prix d'une valeur de 20 000 \$ dont 10 voyages au Mexique. Un sou-

per bénéficiaire aura lieu le 16 novembre à l'École Le Triplet de Sherbrooke. La vente de macarons et d'agendas complètera la campagne de financement de l'organisme.

J.E.V.I. a un budget d'opération annuel de 200 000 \$. Elle a reçu, cette année, une somme de 27 900 \$ du Conseil régional des services sociaux de l'Estrie, récurrente sur trois ans.

La Fondation J.E.V.I. compte assumer un rôle de leadership en prévention du suicide chez les jeunes. Selon les responsables de l'organisme, le sommet J.E.V.I. tenu en mai dernier avec la participation de jeunes Québécois lui a permis d'initier de nombreuses activités dans d'autres régions du Québec.

SOYEZ JUGE

Me André Collard en collaboration avec Me M. cheline Plante



Qu'advient-il si l'on fait de fausses déclarations à une compagnie d'assurance?

FAITS:

L'époux de la bénéficiaire d'une assurance-vie est décédé à la suite d'un accident de voiture. La compagnie d'assurance prétend que la police est nulle à cause des fausses déclarations de l'assuré. En effet, ce dernier avait déclaré à son assureur qu'il n'avait pas fumé au cours des douze derniers mois alors qu'il avait encore l'habitude de fumer des petits cigares. L'épouse du défunt réclame l'indemnité prévue à cette police d'assurance.

QUESTION:

Cette fausse déclaration entraîne-t-elle l'annulation de la police d'assurance?

DECISION:

L'action est rejetée.

MOTIFS:

L'assureur a prouvé que l'assuré avait fait de fausses déclarations qui lui ont permis de profiter d'une prime diminuée de 59 %. Ces fausses déclarations étaient donc de nature à influencer de façon importante l'assureur dans l'établissement de la prime; le refus de payer de la compagnie d'assurance était justifié.

REFERENCE:

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

AIDE JURIDIQUE (55)
a/s Denise Bachand
225, rue King Ouest, bur. 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

2000 personnes au congrès AA

Andrée Allard Sherbrooke

Le 20^{ème} congrès des Alcooliques Anonymes de Sherbrooke a connu un franc succès; quelque 2000 personnes de plusieurs régions du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre y ont échangé sur leur vécu.

Tenu sous le thème «Lumière et Espoir», le congrès AA a accueilli les membres mais également le grand public, curieux de connaître les bases du mouvement. Le congrès a aussi ouvert ses portes à de nouveaux venus. Selon un porte-parole du comité d'information des AA, l'impact du congrès sur le membership se reflète dans les mois suivants, à travers les différents groupes.

Le congrès AA permet par ailleurs des retrouvailles puisque de nombreux membres parcourent souvent bien des kilomètres pour assister aux congrès de différents districts.

Le message transmis en fin de semaine à travers les conférences et les séances de partage visait à rejoindre tant les nouveaux que les anciens membres. «Un alcoolique qui s'abstient est toujours à la recherche de quelque chose. Quand on trouve un peu de lumière, il y a espoir de s'en

sortir», a commenté le porte-parole des AA.

«Dans l'ensemble, la rencontre a été une très belle réussite de groupe. Tous les membres en ont fait un succès. On peut parler d'une très belle rencontre d'amour et de fraternité».

Le congrès des AA s'est déroulé avec la participation du mouvement Al-Anon, destiné à venir en aide aux personnes qui vivent auprès d'un alcoolique. La participation des membres de la région et d'ailleurs au Québec a été importante.

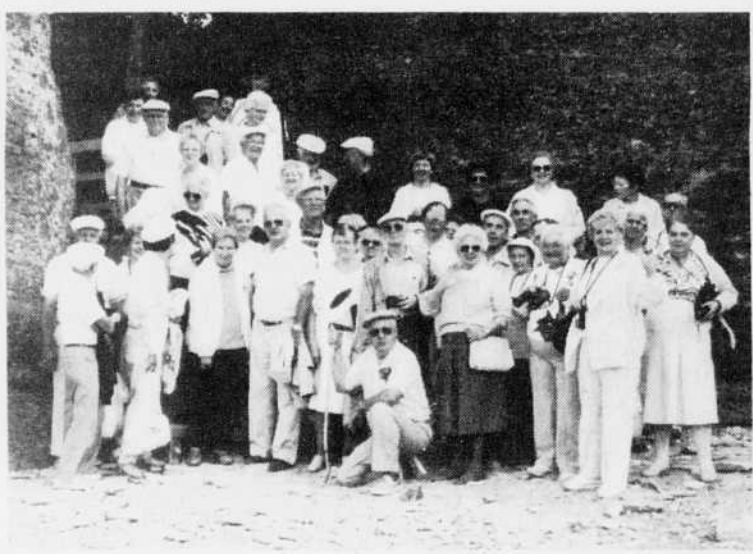
CARNET COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre de sa tournée de lancement de sa nouvelle saison, Expéditions Monde s'arrêtera à Sherbrooke le vendredi 12 octobre, à 19 h 30, à l'Hôtel des Gouverneurs. On y présentera un diaporama sur la panoplie des voyages offerts aux quatre coins du monde.

L'Ordre de la Rose-Croix AMORC tiendra une conférence d'information ce soir, à 20 h, au 1323 rue Grégoire, à Rock Forest.

En collaboration avec l'Association canadienne des dons d'organes et dans le but de promouvoir le don d'organes, Yvan Morneau, greffé d'un rein et du pancréas, sera à la succursale de la Banque nationale, 10, rue Wellington Nord, à Sherbrooke, les jeudi 11 octobre, de 10 h à 18 h, et vendredi 12 octobre, de 10 h à 17 h.

VOYAGES BELLEVUE AUX ÎLES MINGAN



Thérèse Pichette en compagnie d'un groupe en visite à l'Archipel Mingan en août dernier.

Publi-reportage
19132

LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR

SUPER VENTE

NOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX AU QUÉBEC

NOUS VOUS REMBOURSERONS LA DIFFÉRENCE + 10%

50% OFF

CHLT 63AM
La super station de l'Estrie

LA SEULE VRAIE MAISON DU CUIR DE HAUTE QUALITÉ PLAN MISE DE CÔTÉ

LA MAISON du Cuir (vêtements)

5832 KENNEDY SUD
ROCK FOREST
864-4323

18076x

LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR

Hélène Wood
présidente

papiers peints et peinture

2000 enr.

RENVERSANT!

NOUS VOUS PAYONS LORSQUE VOUS ACHETEZ!

Valide jusqu'au 15 octobre

REMISE DE 2%*

sur chaque rouleau de papier-peint et sur chaque format 4 litres de peinture achetés.

Marchandise en magasin seulement.

* Papier-peint 1ère qualité en stock

Aussi

20% sur commande de papier-peint PAR CATALOGUE

dans les marques
Omni, Sunworthy, Yale, Decorlux, Stinson Fortier

Bordures de papier-peint
à partir de **4.99**

20% sur **COUVRE-LITS** en stock

Nouvelle collection d'automne de papier-peint «presque parfaits»

NOUVEAU ECOLOR

- COUVRANTES - ESSAYEZ ECOLOR SUPER-OPAQUE
- APPLICATION FACILE
- LAVABLES
- RÉSISTANTES AUX TACHES

LES PEINTURES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

FORMULÉE SANS MERCURE

Marielle Groleau
décoratrice

750, rue Woodward, coin 10e Ave sud
Sherbrooke

566-7252

4838, boul. Bourque
Rock Forest

564-1557

18192x

Vivre



Une chasuble signée Michel Robichaud: une texture riche, avec des galons et des bordures assortis à l'étoffe.

«Spirituellement Robichaud...»

Les couturiers italiens ne seront plus seuls à créer des chasubles sacerdotales. En effet, le couturier Michel Robichaud met aujourd'hui ses connaissances au service de l'Eglise, pour créer en exclusivité une collection de chasubles destinées au marché canadien et américain.

Michel Robichaud a travaillé avec l'esprit du modernisme, de l'esthétisme et de la tradition, pour créer cette collection, qui se veut un reflet d'harmonie, d'élégance et de distinction.

Les chasubles Michel Robichaud sont de coupe dite gothique. Robichaud a insisté sur la souplesse et la légèreté des tissus employés: crêpe, bourrette de soie, velours-ottoman, et a accordé une attention particulière au symbolisme des couleurs.

Les chasubles ont été conçues, à la demande de la maison Desmarais et Robitaille, de Montréal, pour servir aux différents offices religieux et répondre aux besoins de la liturgie contemporaine.

vente
10 À 25 % sur
COLLECTION 1990-91

Faites votre propre tissu matelassé et obtenez gratuitement les instructions à l'achat de tissu.

sur
25 % TISSUS À MANTEAUX
 ULTRA SUEDE
 CUIR SYNTHÉTIQUE
 FOURRURE POLAR

PATRONS SIMPLICITY | **PATRONS BUTTERICK ET VOGUE**
3 POUR 1 | à l'achat de tissu. **2 POUR 1**

TISSUS-MODE

Les Promenades King
 2347 King ouest, 565-4002

30% de rabais!
Stores Levolor
sur mesures chez Eaton



LA TAXE DE **7%** SUR LES PRODUITS ET SERVICES SERA EN VIGUEUR DÈS LE 1^{er} JANVIER 1991.

DE PLUS, DÈS LE 1^{er} JANVIER 1991, LA NOUVELLE TAXE DE VENTE DE **8%** DU QUÉBEC S'APPLIQUERA À LA PLUPART DES ARTICLES NON TAXÉS AUPARAVANT TELS QUE VÊTEMENTS, CHAUSSURES, ACCESSOIRES MODE, MEUBLES, MATELAS, CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS, LINGE DE MAISON, FILS, TISSUS, LIVRES, PÉRIODIQUES, JOURNAUX, FOURNITURES SCOLAIRES, SAVONS ET AUTRES PRODUITS NETTOYANTS.

STORES VERTICAUX

Téléphonez au Service Eaton d'achats à domicile et choisissez parmi la vaste sélection de couleurs en vogue de Levolor, dans un choix de lamelles de 3 1/2 po. en tissu, PVC ou aluminium.

STORES VÉNITIENS

Eaton vous propose les stores vénitiens Levolor dans une variété de plus de 100 teintes! Au choix: lamelles d'aluminium de 1/2 ou 1 po. ou stores en bois à lamelles de 1 ou 2 po.

STORES PLISSÉS

Offerts dans un assortiment de couleurs de décorateur. Également offert: store «Tech» Levolor sans entretien, avec filtrage de la lumière pour aider à réduire l'apport de chaleur du soleil. En 7 teintes nuancées. Téléphonez simplement chez Eaton!

Téléphonez au Service Eaton d'achats à domicile

Un de nos représentants chevronnés se rendra chez vous ou à votre bureau pour vous montrer des échantillons, vous donner des conseils avisés, établir un devis et, cela, sans frais ni obligations de votre part.
 Sherbrooke: 563-9555

Vente anniversaire
 jusqu'au 31 octobre
20% A 50% DE RABAIS SUR

Vaisselle (Royal Doulton, Royal Albert, Paragon, etc.)
 Coutellerie (Oneida, Repronau)
 Nappes (Au Terroir)
 Poupées de porcelaine
 Peintures - Wildlife, Keirstead, Snyder
 Bossons
 Cristal Hadrian
 Décorations de Noël

Precious Moments
 Figurines Royal Doulton
 Portmeirion
 Boîtes musicales
 Tasses et soucoupes
 Petits tapis tissés à la main
 Assiettes de collection
 Livres de cuisine Company's Coming

HOMESTEAD
 3905, Route 147, Lennoxville, Qué.
 (819) 569-2671

Studio de Photographie **SEARS** MC

DERNIÈRE CHANCE
 Dernière chance d'obtenir cet ensemble avant Noël!

Ensemble de 20 photos \$16⁹⁵

2-8x10, 3-5x7* et 15 de format portefeuille.

L'offre Prend Fin **SAMEDI LE 20 OCTOBRE**

Le prix comprend \$2 de dépôt. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc, fond de Noël, vignettes et autres effets spéciaux disponibles à un coût additionnel. Nous choisissons les poses. \$2 de plus pour chaque personne additionnelle dans l'offre spéciale. Aucun rendez-vous nécessaire. Possibilité de crédit. Les adultes et les familles sont les bienvenus. Également disponibles: Photos de Passeport Instantanées.
 *grandeur approximative

Les studios sont situés dans les magasins Sears au détail.

MC: Marque de commerce dont l'usage est autorisée au Canada

SEARS
 Vous en avez pour votre argent... et plus!

EATON
 Nous sommes... le grand magasin du Canada

Crédit accepté avec la carte Eaton. Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées.

20457

Drame familial: un père entraîne son fils dans la mort

Pont-Rouge (PC)

Un autre drame familial, cette fois-ci commis à Pont-Rouge, près de Québec, s'est ajouté, hier, au bilan déjà chargé dans ce domaine depuis le début de l'année au Québec: un homme a entraîné avec lui son fils dans la mort.

Alertée par une citoyenne, la Sûreté du Québec a fait la macabre découverte des deux corps, hier matin, vers 10 h, dans une camionnette stationnée en bordure du rang Brûlé, à Pont-Rouge.

Le père avait pris soin de relier le tuyau d'échappement du véhicule à la fenêtre du conducteur, provoquant une intoxication à l'oxyde de carbone. La femme, qui a communiqué avec la police, a indiqué qu'elle avait aperçu la camionnette, pour la première fois, avant-hier.

Les deux victimes, des résidents de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, dans Portneuf, étaient âgées de 35 et 8 ans. L'enfant était assis en avant, à la place du passager, près de son père, qui occupait le fauteuil du conducteur. Aucune marque de violence n'a été décelée sur chacun des deux cadavres.

La SQ considère l'affaire comme un meurtre, accompagné d'un suicide.

Selon les informations obtenues par la police, la femme de cet homme désespéré avait quitté son mari depuis un certain temps et cette rupture ne serait pas étrangère au drame.

La femme vivrait présentement dans un petit village de l'Ontario. La SQ n'était pas encore parvenue, hier soir, à entrer en contact avec elle.

Un enquêteur de la Sûreté du Québec, du poste de Saint-Raymond, avec de ses collègues du bureau des

crimes contre la personne du poste de Québec, procédera aujourd'hui à l'identification formelle des deux corps, en présence de membres de la famille des victimes.

Vague de drames

Le Québec a été frappé depuis le début de l'année par un nombre considérable de drames familiaux. Celui de Pont-Rouge constitue le 28e à ce jour.

Seulement en octobre, il s'agit déjà du troisième. C'est le mois d'août qui a été le plus meurtrier avec six crimes de cette nature.

Jusqu'à maintenant, en 1990, 44 personnes ont perdu la vie dans de telles circonstances. Treize de ces 44 victimes étaient des enfants. Chaque fois, c'est le mari ou le conjoint qui a été à l'origine de ces crimes violents.

Daniel Johnson semble ignorer les problèmes de la fonction publique

Michel VENNE

Québec (PC)

La fonction publique québécoise souffre de nombreux problèmes que le ministre responsable, M. Daniel Johnson, semble ignorer.

Hier, la première journée d'audiences de la commission parlementaire chargée d'évaluer la Loi sur la fonction publique a révélé à quel point le point de vue du président du Conseil du Trésor est aux antipodes de la réalité, telle que décrite par les autres intervenants de ce milieu. En fait, on assiste à un match où Daniel Johnson est seul contre tous.

D'entrée de jeu, le président de la commission parlementaire, le député libéral de Vanier Jean-Guy Lemieux, a soutenu de son fauteuil d'arbitre neutre et impartial que la situation dans la fonction publique lui semblait inquiétante.

«Des études préliminaires, effectuées à la demande de la commission (...) arrivent à des conclusions parfois rassurantes mais malheureusement souvent troublantes», dit-il.

«A la lecture de plusieurs mémoires et de comptes-rendus d'entrevues avec des fonctionnaires, il y a lieu non pas de s'alarmer mais de s'in-

quiéter de la situation actuelle dans la fonction publique», a-t-il renchéri.

Dans l'après-midi, plusieurs des syndicats qui représentent les quelque 60 000 fonctionnaires du gouvernement (ce qui exclut les employés des secteurs de la santé et de l'éducation), lui ont emboîté le pas avec de nombreuses demandes de modifications à la Loi.

Moral bas

Si les citoyens du Québec sont généralement satisfaits des services dispensés par les fonctionnaires, dit M. Lemieux, ces derniers vivent avec l'impression que leur travail n'est guère apprécié et nourrissent beaucoup d'inquiétudes quant à leur carrière et leur avancement.

De plus, l'application de la nouvelle Loi de 1983 n'a rien réglé semble-t-il aux problèmes auxquels elle devait s'attaquer: les directives provenant du Conseil du Trésor sont toujours aussi lourdes et limitent autant l'autonomie de gestion des sous-ministres; l'implantation d'un système qui aurait amené les fonctionnaires à rendre compte de leurs actes (l'imputabilité) est à peine amorcée; une partie importante des cadres et professionnels de 45 ans et plus sont sous-utilisés; etc.

Pire, la crédibilité même du système d'embauche et de promotion suivant la règle du mérite est à la baisse dans l'esprit des fonctionnaires.

A ce sombre tableau, le ministre Johnson répond, citant deux sondages internes effectués auprès des cadres et des professionnels du gouvernement, que «les orientations de notre système de gestion vont dans le bon sens».

Occasionnels

Quelque 3500 postes occasionnels du gouvernement dédiés à des tâches de nature permanente seront convertis en postes réguliers d'ici à la fin de l'année, a par ailleurs annoncé hier le ministre responsable de la Fonction publique, M. Daniel Johnson.

Répondant ainsi favorablement à un souhait exprimé depuis longtemps par les syndicats du secteur public, le ministre a convenu que «l'utilisation de personnel occasionnel pour réaliser des activités permanentes doit cesser définitivement».

«J'entends tout mettre en oeuvre (...) afin que ce problème soit enfin réglé», a-t-il promis, à l'occasion d'une intervention devant la commission parlementaire chargée ces jours-ci à Québec d'évaluer la Loi sur la fonction publique.

«Nutri/Système était fiable à 100%.
C'est la seule façon dont j'aurais pu perdre 91 lb».

«Quand je me suis jointe à Nutri/Système, j'avais de grandes espérances. Et Nutri/Système a répondu à toutes mes attentes. Les conseillers étaient chaleureux et bienveillants. Ils m'appelaient même à la maison pour voir comment ça allait. Je savais que je pouvais

compter sur eux pour me donner leur appui si jamais j'avais besoin d'eux.

Depuis le début, je savais que Nutri/Système marcherait pour moi. Et ils ne m'ont pas déçue. Ils sont mes meilleurs amis!»

Stephanie Sheidler



Notre programme complet Nutri/Système aidera cette année plus d'UN MILLION de clients!

- perte de poids efficace, sécuritaire et facile
- surveillance individuelle par des professionnels
- aucune nécessité de compter les calories
- programme de modification fondamentale du comportement
- pas d'injection, pas d'attrape.

Plus de 19 ans d'expérience en amaigrissement

Notre cliente STÉPHANIE SHEIDLER a perdu 91 livres

PLUS DE 1700 CLINIQUES DE PAR LE MONDE
nutri/système
cliniques minceur

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

APPELEZ AUJOURD'HUI ET COMMENCEZ VOTRE PERTE DE POIDS

SHERBROOKE 823-7000

DRUMMONDVILLE 474-4151

VICTORIAVILLE 752-2442

*Comprend 3 semaines de services Nutri/Système. Ne comprend pas le coût des aliments Nutri/Système exclusifs, les journaux et le maintien. Valable aux centres participants. Nouveaux clients seulement.

L'ABONNEMENT PERMANENT

C'est payant
3,500\$ à gagner du 1er juin au 31 déc. 1990.

ET ADMISSIBLE à gagner **500\$** COMPTANT EN OCTOBRE

LES AVANTAGES:

- un treizième mois d'abonnement gratuit lors du renouvellement
- des concours exclusifs offrant aux membres des prix alléchants, (argent comptant, caméras, montres, billets de spectacle, etc...)
- deux petites annonces gratuites par année. Deux fois par année en plaçant une petite annonce dans La Tribune, vous en obtiendrez une deuxième gratuite.
- services personnalisés: livraison prioritaire, retenue et/ou report de livraison durant vos vacances, etc.
- pas de collection hebdomadaire qui vous oblige à attendre votre camelot.
- accessibilité au service des abonnements via une ligne téléphonique exclusive aux membres du Club.

EN VOUS ABONNANT À L'ANNÉE VOUS DEVEZ AUTOMATIQUEMENT MEMBRE DU CLUB AVANTAGES PLUS



«L'ABONNEMENT PERMANENT, C'EST PAYANT»

Concours exclusif aux membres du «CLUB AVANTAGES PLUS» de La Tribune

N.B. Les personnes déjà abonnées pour un an sont automatiquement éligibles.

Si vous êtes abonné pour une courte durée, vous pouvez devenir éligible au concours en prolongeant cet abonnement pour 1 an. Il suffit de composer le 564 5466.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. La Tribune donne la chance à ses abonnés permanents (qui règlent à l'avance le coût d'un abonnement annuel au quotidien La Tribune) de gagner chaque mois de la durée du concours un prix d'une valeur de 500 00\$. Un total de 3 500 00\$ en prix sera distribué durant ce concours.
2. Pour participer, vous n'avez qu'à être membre du «Club Avantages Plus» La Tribune. Il est à dire être un abonné permanent de La Tribune qui règle à l'avance le coût d'un abonnement annuel et vous devenez automatiquement admissible chaque mois au concours.

3. Le concours débute le 1er juin 1990 et se termine le 31 décembre 1990, soit une période de 7 mois.
4. Pendant la durée du concours, tous les derniers vendredis de chaque mois, un nom sera tiré au hasard parmi tous les abonnés permanents actifs (membres du «Club Avantages Plus» de La Tribune). La personne chanceuse recevra un prix d'une valeur de 500 00\$ en argent comptant, en biens ou en services à être déterminé et annoncé par La Tribune au début de chaque mois.
5. Les gagnants seront avisés par La Tribune de la façon de prendre possession de leur prix et leurs noms seront publiés dans La Tribune.
6. La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
7. La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de 500 00\$ en argent comptant, même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
8. Les droits exigibles en vertu de ce concours ont été acquittés par La Tribune. Tout litige concernant la conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.
9. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, à Sherbrooke.
10. Les employés de La Tribune ne seront pas admissibles à ce concours ainsi que les personnes domiciliées avec eux.

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT • REMPLISSEZ CE COUPON

Veuillez m'abonner au quotidien

La Tribune 164\$* pour 1 an plus taxes lorsque applicables + 1 mois gratuit

* Livraison par camelots ou route motorisée seulement

J'achète habituellement ou quelquefois La Tribune en kiosque

Je reçois déjà La Tribune par camelot

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Cote postale _____ Téléphone _____

Date du début de l'abonnement _____

chèque inclus carte de crédit

PAIEMENT PAR CARTE MASTERCARD VISA

Date du paiement _____ Montant payé _____

Signature _____

OU COMPOSEZ LE **564-5466**

pour rejoindre le service des abonnements.

ET RETOURNEZ À: LA TRIBUNE, ABONNEMENT PERMANENT, 1950, RUE ROY, SHERBROOKE, J1K 2X8

Si vous êtes un abonné à l'année de La Tribune, vous recevrez automatiquement dans les prochaines semaines, votre carte de membre.